



SÉCURISEZ LA QUALITÉ D'ACCUEIL DE VOS CRÈCHES, EN DSP COMME EN RÉGIE

Les collectivités font face à une exigence croissante en matière de qualité d'accueil, de sécurité, de conformité réglementaire et de pilotage des établissements petite enfance.

Collectivités Conseils, cabinet indépendant, expert dans le domaine de la Petite Enfance, vous accompagne pour sécuriser vos modes de gestion, objectiver la qualité du service rendu et vous aider à décider avec clarté, que vos structures soient exploitées en DSP ou en régie.

Notre accompagnement associe expertise métier, lecture opérationnelle du terrain et vision stratégique, pour vous permettre d'agir avec méthode, transparence et efficacité.

Nous vous accompagnons pour :

- › Choisir votre mode de gestion et organiser avec vous sa mise en oeuvre effective, DSP, Marché public ou Régie
- › Vérifier le respect des engagements du délégataire
- › Prévenir les risques de fonctionnement, RH, hygiène et sécurité
- › Organiser et garantir une qualité d'accueil conforme aux attentes des familles et des élus

○ Nos points forts

- Une expertise reconnue en petite enfance

Une connaissance fine du fonctionnement des EAJE, de la réglementation et des enjeux de qualité d'accueil pour les différents publics (enfants, familles, professionnel(le)s et collectivités)

- Un accompagnement complet pour les collectivités

Une sécurisation de la gestion des structures, du choix de mode de gestion à la mise en place de la procédure d'exploitation, de l'audit de fonctionnement au suivi de l'exploitation, en régie comme en DSP

- Un pilotage orienté qualité et transparence

Des outils d'analyse, des tableaux de bord et des restitutions claires, structurées et facilement partageables pour garantir la qualité du service rendu aux familles

Une offre complète, de l'ouverture au pilotage de l'existant

Que vous souhaitiez préparer une ouverture, sécuriser une DSP, auditer un établissement ou améliorer l'organisation d'un réseau existant, nous vous proposons un accompagnement sur mesure, opérationnel et lisible afin que vous disposiez d'une vision claire pour décider et agir.

En amont

AMO - DSP

Rédaction du DCE
Analyse des offres opérateurs
Sécurisation du contrat de DSP

AMO - Réservation de berceaux

AMO - Création de crèche ou FME
Accompagnement à l'analyse et à la validation des plans d'aménagement avant travaux + Lien avec les partenaires institutionnels

Spécificité Régie

Préparation à l'ouverture de l'établissement :

- › Aide à l'aménagement organisationnel, matériel et pédagogique des espaces crèche
- › Accompagnement à la planification de la formation préouverture des équipes
- › Elaboration des documents institutionnels

Sur l'existant

Audit de fonctionnement

Réglementation
Santé - Hygiène - Sécurité
Organisation RH et managériale
Formation continue
Qualité d'accueil : pédagogie, soins à l'enfant, accompagnement à la parentalité (Référentiel national d'accueil du JE)
Gestion financière
Indicateurs RSE
Temps de coordination et visites PMI

Spécificité Régie

Aide à la mise en place de dispositifs réglementaires :
APP, RSAI, Protection de l'enfance, Handicap, Projet d'établissement, RF et comité de parents

Spécificité DSP

Etat des lieux contractuels
Audits annuels des comptes d'exploitations
Audits de fonctionnement annuels ciblés
Satisfaction familles

Aide à la structuration du réseau local Petite Enfance et Pilotage de l'accompagnement au changement

Nous contacter



Vous souhaitez sécuriser la qualité d'accueil de vos crèches en DSP comme en régie, préparer une ouverture ou améliorer le fonctionnement d'un établissement existant ? Parlons de vos enjeux et construisons un accompagnement adapté à votre territoire.



cmalenfant@collectivitesconseils.fr



06.01.00.67.19